

Les remèdes au temps jadis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'auteur de ces nombreux larcins : c'était un gros chat sauvage de près d'un mètre de long, tout compris. Mon père n'avait pas de permis de chasse. Sur mon avis, il envoya une dépêche au Scaphandrier des marais. Le même jour, celui-ci débarquait à la gare de X., où mon père l'attendait avec la Grise. Le lendemain matin, après conseil tenu à la cuisine, le Scaphandrier partit en chasse, en jurant qu'il ne rentrerait pas bredouille.

Or, le soir venu, personne !

Mon père avait le pressentiment d'un malheur ; il me dit d'aller vers la forêt voisine avec la grande corne et de souffler dedans de toute la force de mes poumons. Cela faisait un bruit d'enfer. Mais rien de rien ! Que faire ? Bien que la nuit tombât, je m'enfonçais sous bois résolument. Enfin, au pied d'un gros hêtre au tronc creux, je découvris mon chasseur et l'appelai. Mais il me fit signe de me taire. Je m'approchai doucement et j'aperçus, surgissant d'un trou, une énorme tête de chat, une tête qu'on aurait prise pour celle d'un tigre ; elle nous montrait l'ivoire de ses dents et roulait des yeux à vous donner la chair de poule.

Sûr de son coup, le Scaphandrier met la bête en joue et fait feu. Horreur ! c'est lui qui roule sur la mousse, la poitrine traversée par une balle : il paraît que le chat, au moment où la balle lui arrivait aux dents, s'était retourné d'un bond, si bien que le projectile, ressortant par où il aurait dû entrer, c'est mon pauvre Scaphandrier qui en fut la victime. Transporté chez nous la nuit même, il se prêta stoïquement à des soins qui le remirent sur pied, fort heureusement. En nous quittant il nous prévint que, si le chat n'était pas mort, il fallait s'adresser à Floridor.

Mais le chat, on ne l'a pas revu.

AIFTHÉS.

Quand on fait la cour. — Un ministre rentre à l'improviste chez lui et trouve, assis sur la même chaise, sa fille et son fiancé.

— Monsieur, dit-il d'un air solennel, quand je faisais la cour à celle qui devait un jour partager ma vie, je m'asseyais d'un côté de la pièce et elle de l'autre.

— Monsieur, répond le fiancé, j'aurais agi de même si j'avais fait la cour à votre femme.

GENS DE VOLONTÉ

Il est entendu, incontestable, que le succès et l'avenir appartiennent aux forts et aux résolus, aux gens de volonté, en un mot. Ce n'est pas notre qualité dominante, à nous « Vaudois ». On nous l'a dit assez, et nous nous le répétons bénévolement. On assure, et nous ne sommes pas loin de le croire, « qu'on est né sur la molasse ». Evidemment, ce n'est pas pour nous donner du nerf.

Que diable ! ne prétions pas complaisamment la main à ceux qui nous dénigrent. A ce jeu, nous perdrons peu à peu la confiance en nous-mêmes, qui est le corollaire de la volonté. Sans crier à tout venant qu'« il n'y en a point comme nous », encore une sottise prétention, qui n'est point de notre cru, — quelque mauvais plaisant l'a mise un jour sur notre compte et, bonnes pâtes que nous sommes, nous avons marché — nous avons peut-être plus de volonté, de fermeté et de persévérance qu'on ne le dit et que nous ne le croyons. Il n'y aurait pas besoin de remonter bien haut le cours des ans pour en trouver des témoignages manifestes. Disons plutôt « qu'il y en a beaucoup comme nous » et que, somme toute, le monde ne s'en porte pas plus mal.

Ce juste hommage rendu aux gens de volonté et à nous, Vaudois, modestie à part, reconnaissons que les « gens de volonté » sont parfois aussi ennuyeux et aussi encombrants que les « gens d'esprit ». Les uns et les autres vous

rebattent les oreilles de leur qualité dominante et affectent toujours de vous traiter en petits garçons.

Puis, sous prétexte de décision, d'énergie, les « gens de volonté » se permettent souvent toute une série de petites ou grandes privautés, plus ou moins bienséantes, afin que nul n'ignore qu'ils ne font que ce qu'ils veulent, comme ils veulent et quand ils veulent. La volonté, comme l'esprit n'est pas ce qu'on pourrait appeler une qualité modeste et courtoise.

Il y a des exceptions, toutefois. Elles ne sont pas courantes. Et c'est merveille alors de voir une personne qui possède cette précieuse qualité savoir en bénéficier sans forfanterie, sans bruit, sans heurt. Pour être calme, discrète aimable, si l'on peut dire, la volonté perd-elle sa force et ses droits ? Non point.

Bénis soient les gens de volonté, nous en avons un si grand besoin, mais, de grâce, qu'ils s'apprivoisent ! J. M.

Cri du cœur. — On parlait des difficultés croissantes du ravitaillement.

« Oh ! nous, fait un campagnard du Gros-Vaud, quand on souffrira de la faim, y en aura déjà bien quierques-uns de morts par Lausanne. »

Discrétion. — Un jeune médecin, un peu timide, faisait ses débuts comme vérificateur des décès. Il arrive dans une maison où il était appelé et, tout troublé, demande à la personne qui le reçoit à la porte :

— Mille pardons, Madame, ... pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?

LES REMÈDES AU TEMPS JADIS

Sous ce titre le *Conteur*, dans son numéro du 3 mars 1917, a publié quelques recettes médicales en usage chez nous au XVII^e siècle. M. F.-Raoul Campiche, archiviste à Genève, propriétaire du curieux volume qui les renferme, nous communique encore les suivantes qui sont assez de saison :

Remède contre l'enrouement et rareté de la voix. — Prenez choux rouges et faites bouillir, puis prenez du premier bouillon et y faites fondre, beurre ou huile sans sel ; avalez cela et votre voix se meurira et aura la voix meilleure. Le bouillon a aussi ceste propriété qu'il lache le ventre.

Contre rhume. — Prenez une bonne escuelle de lait de chèvre noire, si en puvés avoir, ou à défaut de celui d'une blanche, ou à faute de celui d'une chèvre, prenez de celui d'une vache, et le faite bouillir. Puis en mesme temps étant tout bouillant jettés y dedans, sucre fin, le gros d'une bonne pomme, canelle un baston, cloux de geroffle 3 ou 4 ; poivre long 2 grains, le tout bien pulvérisé après l'avoir osté de dessus le feu, et ayant bien mésié le tout dans l'escuelle avec une cueillier. Prenez ce lait et l'avaler tant chaud que le pourrés souffrir en vous alant coucher. Il incise les phlegmes crasses et visqueux, meurit la toux et reschauffe l'estomach.

Contre douleur de teste. — Prenez marjolaine, roses rouges et fleurs de bétoine de chascune une petite poignée et neuf bayes de laurier bien pillées, concassées les sus dictes fleurs et herbes légèrement et mettés les dittes bayes parmi ; faites cuire le tout parmi un verre du meilleur vin blanc avec un peu d'eau tant soit peu seulement, jusque à ce que vous y puissiés souffrir la main. Par après sortés les dites herbes et fleurs et les espreignés, puis les mettés dans un sachet de toille lequell appliquerés sur la cervelle un peu chaud, vous pourrés faire servir le mesme sachet 9 ou 10 jours sécutif en le montrant tant soit peu au feu tous les mattins sy besoin est. (Expérimenté).

Nous ignorons le degré d'efficacité de ces recettes. Le plus simple est d'en faire l'essai.

Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

(Reproduit de l'*Echo des Alpes*.)

III

Le ranz des vaches. (SUITE.)

HEUREUSEMENT, le souhait du poète a été réalisé : Gustave Roux a reproduit, avec le talent qu'on lui connaît, toutes les scènes ébauchées par Juste Olivier dans un charmant album intitulé : *Armaillis et Vegnolans*. C'est aux Colombettes que l'artiste a pris ses paysages et ses personnages sur le fait et d'après nature. Cette exactitude, cette sincérité, donnent beaucoup de saveur à toutes ces gracieuses scènes rustiques. Pour avoir tout son charme, le ranz des vaches doit être entendu dans les lieux mêmes où il est né, soit à la porte d'un chalet, soit au bord d'un de nos lacs des Alpes. Il doit être chanté au milieu du carillon des cloches accompagné du beuglement des troupeaux. Il produit aussi une impression profonde le soir dans les hauts pâturages, alors que par un ciel étoilé on marche dans le silence de la nuit. Tout à coup, sur une alpe voisine, le ranz des vaches retentit à vos oreilles et vous charme par ses accents simples et sauvages. La puissance de sa mélodie est surtout grande sur l'âme du montagnard exilé en pays étrangers. On sait qu'il était défendu de jouer le ranz des vaches aux régiments suisses, car le mal du pays qu'il produisait sur eux leur faisait abandonner leurs drapeaux. M. Szadowsky, dans ses recherches à ce sujet, prétend n'avoir jamais pu prouver l'authenticité du fait. Nous répondrons par une citation tirée de la dissertation de Th. Zwinger sur la nostalgie, publiée à Bâle en 1710. On y trouve mentionnée « la défense, sous les peines les plus sévères, de jouer, de chanter, même de siffler, cette chanson que nous appelons dans notre idiome national : Ranz des vaches ; en allemand : Kuhreihen. »

Cela prouve que, déjà avant 1710, le ranz des vaches était populaire en Suisse.

La tradition attribue au ranz des vaches une origine appenzelloise. On l'a envisagé aussi comme « un ensemble de motifs nationaux composés à l'étranger, spécialement dans les régiments suisses, et plus tard introduits chez nous par les musiciens revenant du service.

Pourquoi le ranz des vaches n'aurait-il pas été composé par les armaillis des Colombettes ? La Gruyère nous fournit un assez grand choix de *coravales* pour qu'on puisse l'admettre. Quant à la distinction faite par M. Szadowsky entre le ranz des vaches de la Gruyère et celui des Ormonts, elle n'a pas sa raison d'être, puisqu'ils sont identiques.

Le Jura nous offre deux ranz : *La tsanson dâo Fretâi et Lé vatsès à la montagne*.

Dans la chanson du fruitier, le ranz de Vaulion, on assiste d'abord au départ des vaches, de la « Balize » qui donne du lait « tout plein un seillon », de la « Motaile », « du pauvre Pindzon » (pigeon). Arrivé à l'alpage, le vacher commande à son troupeau de brouter jusqu'à ce que les tétines soient bien remplies. — « Pendant ce temps, chantons tous (très-tous, comme on dit chez nous) pour nous réjouir :

« Ora, ne tzanteint très-ti
Po no redzoï »

Puis vient l'éloge de la femme de l'armailli, elle fait si bien « son petit train-train » dans le chalet ; elle sait trancher, traire, écrémer, bre...

« rien ne peut l'intimider. » Mais la Saint-Denis est arrivée, la première neige est déjà tombée ; il faut redescendre à la plaine et rendre les vaches à leurs propriétaires. Vous voyez : « c'est du pesant », la Balize n'est « rien maigre », le Pindzon est gras « comme un tesson. » Et l'on se quitte en fort bons termes :

— « Grand maci ! portâ-vo bin
Tant qu'à l'an que vint. »